

DEPARTEMENT
VOSGES
CANTON
LE VAL-d'AJOL
COMMUNE
LE VAL-d'AJOL

ARRETE n° 176 / 2026

OBJET :

**REGLEMENTATION TEMPORAIRE
DE CIRCULATION A L'OCCASION
DE TRAVAUX**

Le Maire du Val-d'Ajol,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2213-1 à L.2213-4,
- Vu le Code de la Route,
- Considérant les travaux de fouille pour branchement ENEDIS au 3A Outremont,

ARRETE:

ARTICLE 1° - Durant la période du mercredi 08 juillet 2026 au jeudi 09 juillet 2026, la circulation de tous véhicules sera réduite à Outremont, du numéro 3A au numéro 4. Un alternat sera mis en place par feux ou par panneaux. La vitesse sera réduite à 30 km/h dans la zone du chantier. Le stationnement et le dépassement seront interdits au droit du chantier. Ces prescriptions seront levées à l'avancement du chantier.

ARTICLE 2° - La signalisation nécessaire aux prescriptions du présent arrêté sera mise en place, surveillée et entretenue par l'entreprise SARL THIEBAUT TERRASSEMENT en charge des travaux.

ARTICLE 3° - Les services municipaux feront un état des lieux de la zone de chantier avant et après travaux. Il est attendu par la municipalité que l'entreprise en charge des travaux effectue les remises en état de la zone de chantier et de ses abords, dans les mêmes matériaux et couleurs que l'existant, dans les règles de l'art. Dans le cas de fouilles, le remblaiement devra être effectué et compacté par couches successives, les réfections réalisées avec un soin particulier afin d'éviter tout affaissement de la zone par la suite.

ARTICLE 4° - Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie du Val-d'Ajol et Monsieur le Gardien de Police Municipale seront chargés de l'application des dispositions édictées par le présent arrêté.

ARTICLE 5° - Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- . Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie du Val d'Ajol,
- . Monsieur le Gardien Principal de Police Municipale,
- . Monsieur le Chef des Services Techniques Municipaux,
- . Monsieur le Chef de Centre de Secours des Pompiers du Val d'Ajol,
- . Service départemental d'incendie et de secours des Vosges,
- . SICOVAD

LE VAL-d'AJOL, le 03/07/2026

Le Maire,



Thomas VINCENT

